Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/06/2023

#### DELIBERATION N° 50/2023

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE VILLERVILLE

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS, le 6 JUIN, à 18h00 en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel MARESCOT, Maire.

## DATE DE **CONVOCATION**

24 mai 2023

### DATE D'AFFICHAGE

26 mai 2023

ETAIENT PRESENTS: Monsieur Michel DABOUT - Madame Sophie DIERRE - Monsieur Éric ESTRIER - Madame Catherine FILIPOV -Madame Anne JOSEPH - Madame Catherine LEFEBVRE - Monsieur Germain LELARGE - Madame Emmanuelle MELLOT-KRISTY -Madame Sophie NGUYEN VAN MAI - Monsieur Didier PAPELOUX -Monsieur Vincent VANDERSTUYF.

# **NOMBRE DE CONSEILLERS**

EXCUSÉS: Madame Corinne DROUEN donne pouvoir à Madame Emmanuelle MELLOT-KRISTY, Monsieur David MARES donne pouvoir à Madame Catherine FILIPOV.

En exercice

14 Formant la majorité des membres en exercice.

12 Présents

Votants

A été désignée en qualité de secrétaire : Madame Sophie NGUYEN VAN 14

MAI.

#### **LOCATION DU GARAGE A TITRE PRIVE**

Monsieur le Maire informe l'ensemble du conseil municipal que la commune a reçu des demandes pour la location ponctuelle du « Garage », situé 10 rue du Général Leclerc.

Il est proposé au Conseil de délibérer sur la possibilité de location du Garage mais en l'état.

#### **APRES DELIBERATION**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

AUTORISE la location du Garage (sans le logement ni le jardin) et en l'état, pour des particuliers ou des entreprises à titre privé, pour 7 jours (avec ou sans le week-end), du jeudi matin au mercredi soir, pour un montant de 500€. Le nombre de participants est limité à 200 personnes.

SOULIGNE que le locataire prendra les clés en mairie et signera un état des lieux au plus tard la veille de l'animation. La restitution des clés ainsi que l'état des lieux se feront le jeudi, la fourniture de tables et/ou de chaises sera facturée en plus du prix initial. Le locataire devra prendre une assurance. La commune décline toute responsabilité puisqu'elle loue le Garage en l'état.

AUTORISE monsieur le Maire ou un adjoint le représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire.

> POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME Le Maire

> > Michel MARESCOT